



HAL
open science

Les sous-préfets d'Ille-et-Vilaine pendant la monarchie de Juillet (1830-1848)

Yann Lagadec, Jean Le Bihan

► **To cite this version:**

Yann Lagadec, Jean Le Bihan. Les sous-préfets d'Ille-et-Vilaine pendant la monarchie de Juillet (1830-1848): Eléments de prosopographie. Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2002, 105, pp.93-116. halshs-00423650

HAL Id: halshs-00423650

<https://shs.hal.science/halshs-00423650>

Submitted on 5 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sous-préfets d'Ille-et-Vilaine de la Monarchie de Juillet *éléments de prosopographie*

Une rencontre scientifique organisée récemment entre les Universités de Rennes II et de Palerme nous a offert l'occasion d'enquêter sur l'histoire d'un personnel administratif auquel l'historiographie hexagonale réserve depuis longtemps un sort aussi paradoxal qu'injuste : les sous-préfets (1). D'importants fonctionnaires – tant par leur action administrative que par leur statut social –, ils le sont cependant, assurément, tout particulièrement d'ailleurs dans cette France de Louis-Philippe dont on sait combien elle voit s'accroître le champ d'intervention de la puissance publique. Et pourtant : point de recherche universitaire sur leur compte (2), tout au plus quelques articles disséminés dans de multiples revues régionales (3). De là notre désir de réévaluer le rôle de ces fonctionnaires, finalement moins connus qu'il n'y paraît d'abord.

(1) LAGADEC, Yann et LE BIHAN, Jean, «Les sous-préfets de Bretagne sous la Monarchie de Juillet (1830-1848) : une génération d'administrateurs à part ?», Séminaire franco-italien des 13, 14, 15 septembre 2001, Université Rennes II (*à paraître*).

(2) A l'exception de quelques mémoires de maîtrise, dont en particulier LE CARRER, Gwenn, *Les sous-préfets de Saint-Malo 1800-1914*, (Université Rennes II, 1999) et, bien que de portée plus générale, LE GUILLOU, Pierre, *Les membres de l'administration préfectorale en Lot-et-Garonne de 1800 aux années 1880* (Université Bordeaux III, 1995). On trouvera également de nombreuses informations sur les sous-préfets aquitains dans la thèse – aux perspectives évidemment beaucoup plus larges – de Jean-Paul JOURDAN (*Le personnel de l'administration dans le sud-ouest aquitain de la fin de l'Ancien Régime aux années 1880*, Thèse d'Etat, Université Paris IV, 2000, 1476 p.).

(3) Le dépouillement exhaustif de la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* depuis 1976 révèle à ce sujet que plus d'un tiers des références intéressant l'histoire des sous-préfets au XIX^e siècle sont des biographies (voir, à titre d'exemple, sur Haussmann : DELPONT, Hubert, SANCHEZ-CALZADILLA, Hervé-Yves, *Haussmann d'Albret, sous-préfet de Nérac, 1832-1840*, Nérac, Les Amis du vieux Nérac, 1993). Autre genre particulièrement prisé : la monographie, pratiquée à l'échelle de l'arrondissement. Nous profitons

La présente étude entend donc modestement poser les premiers jalons d'une recherche prosopographique, encore tout à écrire : celle des administrateurs intermédiaires dans la France du premier XIX^e siècle. Pour cela, nous présentons ici une première série de notices individuelles concernant les 16 sous-préfets en fonctions dans le département d'Ille-et-Vilaine au cours de la Monarchie de Juillet. Précisons que la principale source mise à contribution est, comme on s'en doute, le dossier de carrière conservé aux Archives nationales – dont l'accès se trouve heureusement facilité par la récente publication d'un outil de recherche particulièrement efficace (4). En outre, nous avons naturellement eu recours aux sources complémentaires habituelles : archives locales et privées, état-civil, décorations, publications diverses *etc.* Toutes ont été soigneusement inventoriées dans le souci de constituer des notices aussi complètes et réutilisables que possible.

Le corpus présenté ici est très étroit sans doute, mais quelques enseignements se dégagent déjà, sous trois rapports en particulier : l'origine sociale des fonctionnaires, leur carrière, leur action.

Des sous-préfets issus du monde des capacités

La noblesse, largement représentée dans le corps préfectoral de la Restauration, l'est beaucoup moins pendant la Monarchie de Juillet. Il n'en reste pas moins que le comte Paul de Preissac, le baron Xavier de Frossard, Oscar Mercier – fils du baron d'Empire Jacques Mercier –, les chevaliers Jean-Marie de Robillard et Joseph de Berthois, Achille de Raignac, enfin Henri-Louis Rubin et Amédée Bertin – fils et petit-fils d'écuyers –, repré-

(Suite note 3)

d'ailleurs de l'occasion pour citer ces diverses enquêtes dont les informations constitueraient, pour qui voudrait s'en charger, les premiers matériaux d'une sociologie des sous-préfets au XIX^e siècle : BALSŒ, Raoul, «Les sous-préfets de Béziers de 1800 à 1850», *Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 1994-1995, 7, p. 63-70, 9, p. 77-80. BARBIER, Daniel, «Les sous-préfets de l'arrondissement de Romorantin», *Bulletin de la Société d'art et d'archéologie de la Sologne*, 1977-4, p. 4-11. BÉGUIN, Jacques, «Les sous-préfets de Boussac», *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1987, 43-1, p. 78-98, 1988, 43, p. 286-305, 1989, 43-3, p. 552-82. CAVIGNAC, Jean, «Les sous-préfets de l'arrondissement de Blaye au XIX^e siècle», *Les Cahiers du Vitrezois*, 1984, 49, p. 77-96. COQUET, Bernard, «Les sous-préfets de l'arrondissement de Cholet», *Sciences, lettres, arts, Cholet*, 1981, 40, p. 7-23. JUILLERON, Marcel, «Les sous-préfets de Belley», *Bugey*, 1979, p. 823-70. SANCHEZ-CALZADILLA, Hervé, «Les sous-préfets de Nérac (1800-1995)», *Bulletin de la Société des Amis du vieux Nérac*, 1995, 19-20, p. 43-93. Une exception cependant, l'ouvrage plus ambitieux de MARTIN, Claude, *Ces sous-préfectures oubliées. Aux temps où les sous-préfets étaient aux champs*, Paris, C. Martin, 1999, 447 p.

(4) LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, 1159 p.

sentent encore la moitié des sous-préfets du département ; surtout, les 2/3 de ceux qui deviennent préfets par la suite sont issus de leurs rangs. L'essentiel est sans doute ailleurs cependant, dans la promotion d'une moyenne bourgeoisie provinciale dominée par ceux que l'on désigne alors par le terme de *capacités*. On dénombre ainsi parmi eux sept avocats ou notaires (43 % de notre corpus) et un médecin, mais un seul négociant – Godefroy à Saint-Malo, assez logiquement – et trois militaires – tous en postes à Vitré, ce qui ne saurait être totalement fortuit.

La formation initiale de ces fonctionnaires est logiquement dominée par les études de droit : c'est le cas de sept d'entre eux au moins. Il convient néanmoins de noter la présence de trois polytechniciens. Certains d'entre eux ont, de plus, déjà exercé des fonctions politiques, nationales (Godefroy, représentant d'Ille-et-Vilaine en 1815), départementales (Fresneau, conseiller général du même département, Robillard, conseiller général de la Manche) ou locales, à l'instar de Reynier, maire de Vannes (Morbihan) ou de Renou, maire de Vendôme (Loir-et-Cher).

Le niveau de fortune de ces hommes est confortable, sans que l'on puisse parler de véritable richesse dans la plupart des cas : 3 à 6.000 fr. de revenus annuels en règle générale, 600 seulement cependant pour Louis Dubois, sous-préfet de Vitré mais 16.000 pour Paul de Preissac, sous-préfet de Fougères, et même 30.000 fr. pour Frossard en 1840.

Ces éléments ne sont pas sans conséquences sur le déroulement des carrières.

Entre carrières locales et ambitions nationales

On retrouve en Ille-et-Vilaine les grandes caractéristiques des sous-préfets bretons. Leur carrière est très largement confondue avec le régime de Juillet puisqu'un seul – Robillard, à Redon – a servi aussi la Restauration, et que seuls quatre d'entre eux ont poursuivi leur carrière dans l'administration préfectorale après la Révolution de février 1848 : la carrière de 69 % d'entre eux est donc circonscrite à la seule Monarchie de Juillet (5). Nous retrouvons aussi dans notre département les trois grandes catégories de sous-préfets que nous avons pu identifier à l'échelle de la Bretagne.

La première est celle des *Bretons enracinés*, représentant dans notre département 25 % du corpus (4 sur 16), contre 16 % à l'échelle de la région. Pour eux, seul peut être envisagé un poste en Ille-et-Vilaine et, plus encore,

(5) Sur les 66 sous-préfets ayant exercé leurs fonctions dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan de 1839 à 1848, seuls 3 l'ont été sous la Restauration et 11 poursuivent leur carrière après 1848. 52, soit 78 % d'entre eux, n'ont donc servi que le régime de Juillet.

dans l'arrondissement dans lequel ils vivent. C'est le cas de Berthois ou de Rubin de la Missonnais à Vitré, de Godefroy à Saint-Malo, celui-ci préférant même ce poste de sous-préfet à celui de préfet des Côtes-du-Nord qui lui est offert en août 1830, ou encore de Pontallié en poste de 1830 à 1848 à Montfort. Leur enracinement est réel, mais n'implique pas pour autant une longue carrière : Berthois et Rubin démissionnent après une à deux années.

La seconde catégorie est celle des *Bretons carriéristes*, ceux pour qui un premier poste en Ille-et-Vilaine n'est envisagé que comme un tremplin pour une carrière préfectorale souhaitée la plus longue possible. Seul le Rennais Bertin, en poste à Fougères de 1830 à 1847 – mais qui, dès 1838, demande une promotion et, si possible, une préfecture – est véritablement dans ce cas ; le Morbihannais Reynier termine en effet à Redon une carrière entamée à Thiers en 1838 et poursuivie à Rochechouart en 1841.

Les plus nombreux – 10 sous-préfets sur 16, soit 62 % contre 72 % à l'échelle des quatre départements bretons – sont donc les *étrangers de passage*, ceux pour qui la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine ne représentent qu'une étape dans une carrière qu'ils espèrent voir s'achever par l'obtention d'une préfecture. D'ailleurs, ce n'est que dans leurs rangs que l'on trouve de futurs préfets, tels Fresneau — qui fait souche en Bretagne cependant, son fils devenant représentant d'Ille-et-Vilaine puis député du Morbihan (6) –, Frossard ou Preissac. C'est aussi parmi eux que se trouvent ceux qui ont occupé le plus de postes, ceux dont le séjour en Ille-et-Vilaine est le plus court, notamment pour les sous-préfets de Vitré et de Redon, les deux arrondissements sans aucun doute les plus difficiles à administrer.

Autant d'éléments *a priori* peu favorables à l'affirmation de l'Etat et au développement de l'action publique.

Quelles actions administratives ?

Cette action est particulièrement difficile à apprécier pour la plupart des sous-préfets, ceci pour plusieurs raisons. La première et la plus importante est sans doute, pour certains d'entre eux, la faible durée de leur séjour en Ille-et-Vilaine : rappelons, pour nous en tenir à quelques exemples seulement, qu'Oscar Mercier, nommé sous-préfet de Vitré en septembre 1839, est envoyé dès le mois de février suivant dans l'Indre, tandis que Paul de Preissac, qui remplace Bertin à Fougères fin décembre 1847, est révoqué dès février 1848. De manière plus secondaire, les arrondissements calmes, ceux

(6) Sur ce personnage, consulter l'ouvrage de KALE, Steven D., *Legitimism and the Reconstruction of French Society (1852-1883)*, Baton Rouge, Louisiana State UP, 1992, 374 p.

où l'application de la Loi ne pose guère de problème, ceux dont le député enfin est proche du régime, ne laissent guère de traces dans les archives (7).

Ceci dit, une fois obtenue – parfois difficilement – la stabilisation politique du département, notamment après l'insurrection carliste du printemps 1832, l'action sous-préfectorale est particulièrement remarquable en trois domaines. Les deux premiers, l'instruction primaire à la suite de l'adoption de la Loi Guizot du 28 juin 1833 d'une part, d'autre part le développement des chemins vicinaux, principalement après la loi du 21 mai 1836, pour importants qu'ils soient, sont cependant déjà connus (8). Mais c'est surtout dans le domaine agricole que l'action de ces sous-préfets paraît originale. Ceci tient pour l'essentiel à son caractère particulièrement volontariste : aux comités cantonaux d'agriculture apparus entre 1833 et 1835 dans la plupart des cantons du département, succède en effet un réseau particulièrement dense de comices cantonaux. L'œuvre de Bertin à Fougères ou de Fresneau et Boncour à Redon est en la matière des plus notables (9).

Action bien réelle donc, que sait d'ailleurs reconnaître la hiérarchie administrative au moyen d'une *politique de la décoration* soigneusement rodée : ainsi, on compte au moins 11 légionnaires sur les 16 sous-préfets. Action décisive aussi en ce qu'elle semble puiser son inspiration, et trouver sa justification, dans une vision libérale du développement social qui peut être considérée – au vu de nos sources tout au moins – comme une caractéristique déterminante de l'administration louis-philipparde (10).

Yann LAGADEC

Jean LE BIHAN

CRHISCO, Université Haute-Bretagne/Rennes 2

(7) On peut notamment lire, en négatif, cette action à travers l'étude de LE YONCOURT, Tiphaine, *Le Préfet et ses notables au XIX^e siècle en Ille-et-Vilaine (1814-1914)*, Paris, LGDJ, 2001, 550 p.

(8) En matière scolaire, les années 1833-1850 voient la multiplication des écoles, notamment dans le monde rural, la question essentielle alors étant celle de la concurrence entre instituteurs laïcs et religieux, notamment des frères de Lamennais. Sur ce point, l'étude classique de TREVET, J., «L'instruction primaire dans l'arrondissement de Fougères sous le régime de la loi du 28 juin 1833», *Annales de Bretagne*, 1914, p. 383-406 et 603-628, concernant tout particulièrement l'action de Bertin, peut être complétée par celle de GRIS, Véronique, *La politique scolaire dans l'arrondissement de Fougères (1833-1910)*, Maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1985, 102 p., et à l'échelle du département par celle de CHALOPIN, Michel, *L'enseignement primaire en Ille-et-Vilaine de 1750 à 1850*, Maîtrise d'histoire, Rennes 2, 2001, 190 p.

(9) Sur ce point, se reporter à LAGADEC, Yann, «Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle», *Ruralia. Revue de l'Association des ruralistes français*, 2002, à paraître.

(10) Voir notamment l'incontournable ROSANVALLON, Pierre, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414 p. ; pour la Bretagne, se reporter à nos propres développements sur le cas exemplaire d'Auguste Romieu, sous-préfet de Quimperlé à la même époque (LAGADEC, Yann et LE BIHAN, Jean, *op. cit.*).

Nota : Cette étude n'aurait pu être menée à bien sans de multiples concours, d'autant plus précieux que les sources utilisées sont, comme on le verra, particulièrement dispersées. Que soient ainsi assurés de notre profonde gratitude Mmes et MM. : Anne-Marie Benoist (Archives municipales de Vendôme), «Michel Carduner (Musée de Saint-Lô, Manche), Anne-Marie Chagny et Véronique David (Archives départementales de la Nièvre), Olivier Chaline (Université Paris IV-Sorbonne), Alain Champion et Melle Roussel (Archives municipales d'Alençon), Philippe Charon (Archives départementales de la Sarthe), Gilles Désiré dit Gosset et Jean-Jacques Leroy (Archives départementales de la Manche), Charles de Dianous, Julie Doyon, Hervé Dréan, Xavier Ferrieu (Bibliothèque municipale de Rennes), Véronique Flandrin (Archives municipales de Saumur), Bertrand Frélaud, Georges Fresneau, Ludger Goutard (Archives municipales du Mans), Marie-Odile Munier (Archives du canton de Dourgne, Tarn), Jean-Claude Pasquier, Christian Priet, Arnaud Ramière de Fortanier et M. Chavand (Archives départementales des Yvelines), Martine Salmon-Dalas (Archives départementales du Lot-et-Garonne), Anne-Cécile Tizon-Germe et Claudie Doudeau (Archives départementales du Loir-et-Cher), ainsi que bien entendu le personnel des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et des Archives municipales de Rennes.

1. BERTHOIS Joseph, Constant, Amédée, Conrad, chevalier de (1775-1832)

Sous-préfet de Vitré, 1830-1832

Issu d'une vieille famille vitréenne, fils d'un officier supérieur du Génie, l'écuyer Pierre François Berthois de la Rousselière, et de Marie-Françoise Jehannin de la Ville, fille d'un juge au présidial de Rennes, Joseph Berthois naît à Piré le 31 août 1775, aîné de quatre enfants. Fortement marqué par la mort au combat de son père, le 28 avril 1792 lors du siège de Lille, il fait lui aussi le choix de la carrière des armes. Elève à l'École militaire de Mézières à compter de 1793, il sert dans l'Arme du Génie au sein de laquelle il combat pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Fait chevalier de l'Empire en 1813, il quitte l'Armée en 1822 avec le grade de chef de bataillon – ou de lieutenant-colonel – et se retire sur ses terres du château des Bretonnières en Erbrée, jouissant de confortables revenus, 6.000 fr. annuels provenant d'un patrimoine de plus 170.00 fr. vers 1830.

Son engagement libéral dans une région très marquée par le carlisme et

«les rapports avantageux [...] sur les sentiments et les moyens personnels de cet ancien militaire » font de lui l'un des rares prétendants au siège peu convoité de sous-préfet de Vitré. Officiellement entré en fonction le 8 août 1830, il doit faire face à l'hostilité de son prédécesseur, Le Roy, et d'une partie de l'administration. Cependant, élu député du collège d'Ille-et-Vilaine le 28 octobre 1830, puis député de Vitré le 5 juillet 1831, il siège à la Chambre dès novembre 1830, remplacé – provisoirement – par Henri RUBIN, la législation en vigueur permettant l'exercice conjoint de fonctions politiques et administratives.

Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, il meurt du choléra à Paris le 18 avril 1832, sans laisser d'enfant de son mariage avec Marie-Antoinette de Coëtnempren de Kerdourman, fille d'un écuyer, capitaine de vaisseau, qu'il avait épousée à Erbrée le 23 mars 1830. Il est remplacé à son poste de député de Vitré par son frère Auguste-Marie, baron de Berthois, polytechnicien, lui aussi officier du Génie.

SOURCES :

AN F/1bI/156/19. Dossier Berthois – AN L 0212016. Dossier de Légion d'honneur – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier Berthois de - AD Ille-et-Vilaine. 3 M 68/69. Elections de 1830 et de 1831 - AD Ille-et-Vilaine. 3 Q 38/402. Déclaration de succession du 16 octobre 1832 - État civil d'Erbrée.

BIBLIOGRAPHIE :

BERTHOIS, Anatole de, *Notices sur le Colonel de Berthois de la Rousselière et le Général Baron de Berthois, son fils, par le Colonel-Baron de Berthois*, Paris, Lahure, 1874, 121 p. – *Chaix d'Est-Ange, Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Evreux, Imprimerie Charles Hérissey, 1927, Tome IV, p. 114-115 – FRAIN DE LA GAULAYRIE, Edouard, *Les familles de Vitré de 1400 à 1789, avec listes et pièces justificatives*, Rennes, Plihon, 1877, p. 88. – FRAIN DE LA GAULAYRIE, Edouard, *Tableaux généalogiques, notices et documents inédits au soutien du Mémoire où il est fait mention de plusieurs familles établies à Vitré et paroisses environnantes aux XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Vitré, Imprimerie Lécuyer frères, 1892, tome II, p. 192 – FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri, *Filiations bretonnes (1650-1923)*, Saint-Brieuc, R. Prudhomme, 1924, Tomes I, p. 164, V, p. 474 - JOUIN, Henri, *Rennes il y a cent ans. Causeries radiodiffusées*, Rennes, Imprimerie bretonne, 1935, tome II, p. 105 – KERVILER, René, *Dictionnaire de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, Imprimerie Joseph Floch, 1965, tome II, p. 85-86 – LAMOSSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 104 – PARIS-JALLOBERT, Abbé Paul, *Journal historique de Vitré*, Mayenne, Editions régionales de

l'Ouest, 1995, p. 333, 352 – PASCAL, Jean, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, PUF, 1983, p. 174 – Robert, A. et al., *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, 1889-1891, tome I, p. 291

2. BERTIN DE LA HAUTIÈRE, Amédée, Joseph (1805-1875)

Sous-préfet de Fougères, 1830-1847

Né à Rennes le 23 octobre 1805, Amédée Bertin – de La Hautière, précise son dossier de sous-préfet – est le fils de Joseph Marie Eusèbe Bertin, médecin et enseignant réputé exerçant à Rennes, et de Sophie Marie de La Fruglaie. Docteur en 1829 de la faculté de médecine de Paris où il a fait ses études, il exerce un peu moins d'une année à Rennes, dans le cabinet de son père, tout en donnant des cours de chimie, ce qui lui assure des revenus confortables, 4.000 fr. annuels en 1830.

Le 20 septembre de cette année, il est nommé aux fonctions peu convoitées de sous-préfet de Fougères – ville dont sa famille paternelle est originaire – après l'avoir été de manière provisoire depuis le 27 août. Il semble devoir cette nomination tant au «*crédit de sa famille*» – son père est quelques temps membre de la Commission municipale de Rennes qui administre le département après la destitution du préfet de la Restauration – qu'à la difficulté à trouver un sous-préfet désirant prendre la tête d'un arrondissement réputé hostile au libéralisme.

Si on lui reproche parfois «*des opinions exaltées*», il sait s'affirmer à ce poste, œuvrant, après avoir préservé sa circonscription de l'insurrection carliste de 1832, pour son développement économique : chemins vicinaux, caisse d'épargne, comices et concours agri-



*Amédée Bertin (1805-1875), sous-préfet de Fougères
Galerie des représentants du Peuple (1848)*

coles, enseignement, statistiques de l'arrondissement, journal local, bibliothèque, ses domaines d'intervention sont nombreux et font de lui un sous-préfet particulièrement actif, d'ailleurs correspondant de l'*Association bretonne* dans l'arrondissement de Fougères dès 1843. Du fait de ses prises de positions parfois tranchées, pas toujours favorables au gouvernement, cette activité est diversement appréciée de ses supérieurs. S'il a été décoré de la Légion d'honneur le 5 mai 1839, il lui faut attendre décembre 1847 pour obtenir son changement et une nomination à

Cambrai qui n'est pas vraiment une promotion pour celui qui, depuis 1838, sollicitait une préfecture.

Révoqué en février 1848, à l'instar de la plupart des sous-préfets, il est élu représentant d'Ille-et-Vilaine sur la liste républicaine, mais est battu aux élections à la Législative en mai 1849, puis à nouveau en février 1852 et janvier 1853, malgré la confiance maintenue de ses anciens administrés de l'arrondissement de Fougères. N'obtenant guère de réponse à ses multiples demandes de réintégration dans l'administration préfectorale, il semble

alors se concentrer sur une riche activité éditoriale, multipliant la publication de brochures consacrées au développement rural qui, selon lui, passe nécessairement par celui des chemins vicinaux et de l'instruction agricole.

Il meurt à Saint-Germain-de-Tournebut (Manche) le 24 octobre 1875, laissant un fils, Joseph Bertin de la Hautière, né de son second mariage avec Marie-Angélique Charlotte Alix du Trésor, fille du Comte du même nom, qu'il a épousée à Saint-Germain le 5 avril 1851. Il avait d'abord convolé à Fougères le 21 mai 1832 avec une cousine, Méliete Françoise Nathalie Bertin, fille d'un conservateur des hypothèques.

SOURCES :

AN F/1bI/156/19. Dossier Bertin de la Hautière - AD Ille-et-Vilaine. 1 M 202. Dossier de Légion d'honneur - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 12. Dossier Bertin de la Hautière - AD Ille-et-Vilaine. 3 M 181, 183, 206. Législatives de 1848, 1849, 1852 et 1853 - Etat civil de Fougères.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

(avec MAUPILLÉ, Léon), *Notice historique et statistique sur la baronnie, la ville et l'arrondissement de Fougères*, Rennes, Imprimerie de A. Marteville et Lefas, 1846, VIII-518 p. - *De la Méthode Guenon pour reconnaître les vaches laitières*, Fougères, Imprimerie de Gastel, 1852, 24 p. - *Des Chemins vicinaux. De la centralisation du service vicinal, de l'organisation et de l'association des communes par circonscriptions et par groupes, des cantonniers et de l'outillage mobiles pour la confection et l'entretien des chemins*, Paris, Dusacq, 1853, 111 p. - *De la Statistique des subsistances et des comices agricoles*, Paris, Librairie agricole, 1856, VIII-214 p. - *Du Fumier, de la culture et du bétail, en vue du fumier*,

Valognes, Mme Carette-Bondessein, 1856, 64 p.

BIBLIOGRAPHIE :

COINTAT, Michel, «Les députés de Fougères (1815-1849)», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Fougères*, 1970, Tome XIII, p. 15-31 - E.-A., CHAIX D'EST-ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Evreux, imprimerie Charles Hérissey, 1927, Tome IV, p. 129-130 - FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri, *Filiations bretonnes (1650-1923)*, Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1924, Tomes I, p. 169-170, V, p. 474 - GRANGES DE SURGÈRES, Marquis de, *Iconographie bretonne ou liste de portraits*, Rennes, Plihon et Hervé, 1888-1889, Tome I, p. 67-68 - KERVILER, René, *Dictionnaire de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, Imprimerie Joseph Floch, 1965, Tome II, p. 98 - LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 104 - LÉONARD, Jacques, *Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle*, Lille, ANRT de Lille III, 1978 - LEVOT, Prosper, *Biographie bretonne*, Vannes, Cauderan, 1852-1857, p. 91-92 - PASCAL, Jean, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, PUF, 1983, p. 222 - ROBERT, A. et al., *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, 1889-1891, Tome I, p. 293-294 - ROMAN D'AMAT et LIMOUZIN, R., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey, 1967, Tome VI, p. 240-241 - TREVET, J., «L'instruction primaire dans l'arrondissement de Fougères sous le régime de la loi du 28 juin 1833», *Annales de Bretagne*, 1914, p. 383-406 et 603-628.

3. BONCOUR Louis (né en 1804)

Sous-préfet de Redon, 1840-1841

Louis Boncour serait né vers 1804 à Cahors (Lot) (11). Après des études secondaires au Collège Henri IV à Paris, il entre à l'âge de seize ans à l'École Polytechnique où – fait décisif pour sa future carrière – il se lie avec le futur Ministre de l'Intérieur Montalivet. Aussitôt sorti, il embrasse une existence de jeune bourgeois dilettante, profitant de sa fortune personnelle pour voyager longuement en Espagne et en Italie, puis devient avocat.

C'est au printemps 1831 que Louis Boncour pose sa première candidature à un poste de sous-préfet. Malgré de très nombreux appuis – parmi lesquels plusieurs députés du Lot ainsi que bien entendu... l'ancien condisciple Montalivet – il doit attendre plus de deux ans avant d'être nommé à Largentière. Il ne reste que onze mois dans l'Ardèche (où il se fait cependant remarquer par un duel retentissant avec un magistrat révoqué), puis passe au Vigan (Gard) en 1834, à Saint-Quentin (Aisne) en février 1839, à Saint-Omer (Pas-de-Calais) au mois d'août de la même année, enfin est envoyé à Redon en juin 1840. Cette mutation en Bretagne, peu avantageuse il est vrai, est vécue comme une disgrâce. Malgré tous ses efforts, Boncour ne parvient pas à la faire annuler et accepte finalement son poste, non sans avoir fait traîner les choses pendant plus de deux mois. Établi à l'auberge Alliou, il reste un an et demi à Redon, d'abord aigri par l'exil, ensuite tourmenté par le violent conflit qui l'oppose au procureur du Roi. De son administration, point de traces significatives d'ailleurs. Dès le mois de décembre 1840, il sollicite son changement. On le lui accorde l'année suivante en le nommant à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Il est de nou-

veau déplacé en 1843, à Yssingeaux (Haute-Loire), mais refuse probablement le poste et démissionne en mars de la même année.

Officier de la Légion d'honneur, crédité d'une fortune de 6 000 fr. de rentes en 1839, Louis Boncour est encore célibataire en 1841. On perd définitivement sa trace après 1843.

SOURCES :

AN F/1bI/156/30. Dossier Boncour - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 14. Dossier Boncour - AD Ille-et-Vilaine. 6 M 430. Recensement de Redon (1841).

BIBLIOGRAPHIE :

LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 123.

4. DALIGNY Maurice, Victor (1808-1869)

Sous-préfet de Vitré, 1841-1843

Né à Saumur (Maine-et-Loire) le 17 décembre 1808, Maurice Daligny est le fils aîné de Maurice Parfait Daligny, originaire de Tours, avocat puis magistrat, successivement président du Tribunal d'Ajaccio, conseiller à la Cour royale de Grenoble et à celle d'Angers, auteur de plusieurs ouvrages de droit, et de Marthe Marie Peltier, fille d'un procureur au Siège royal de Saumur devenu greffier du Tribunal de première instance de cette même ville. Poursuivant une tradition familiale, il se lance tout d'abord, après des études de droit, dans la profession d'avocat. Il entre cependant rapidement dans l'administration préfectorale : nommé

(11) Le 3 mars exactement, selon son dossier de carrière. Aucune trace d'un tel acte cependant, selon les Archives municipales de Cahors.

conseiller de préfecture des Basses-Alpes le 15 juin 1833, il est ensuite successivement promu, grâce à de nombreux appuis dans l'administration et dans le monde politique, aux fonctions de sous-préfet de Barcelonnette (Basses-Alpes, 1836), de Castellane (Basses-Alpes, 1838), puis de Bourgneuf (Creuse, 1840), avant de rejoindre Vitré le 21 octobre 1841.

Son passage dans cet arrondissement n'a guère laissé de traces. Certes, à l'instar de ses prédécesseurs et de plusieurs de ses successeurs, il doit faire face à l'hostilité du député de la circonscription et maire de Vitré, Joseph Thomas de la Plesse. Mais ses ambitions sont ailleurs, moins dans la recherche d'une promotion rapide dans l'administration préfectorale que dans celle d'un prompt retour dans sa région d'origine. Il quitte ainsi la sous-préfecture de Vitré pour celle de Segré, dans son Maine-et-Loire natal, en juin 1843, moins de deux ans après son arrivée, terminant sa carrière à Baugé, dans le même département, où il est nommé en 1846. Écarté du corps préfectoral en février 1848, il est nommé maire de Tiercé (Maine-et-Loire) en 1856 mais est contraint à la démission en 1865 suite à des plaintes au sujet de son «*incurie*».

Passionné d'agronomie et d'équitation – «*Je ne lui connais pas de goût dominans si ce n'est celui des chevaux et de l'équitation*» écrit de lui le préfet des Basses-Alpes en 1839 –, il collabore régulièrement au *Bulletin de la Société industrielle du Maine-et-Loire*.

Marié le 4 décembre 1839 à Pauline-Jeanne Langlois, fille d'un magistrat à la Cour royale d'Angers, il en a deux enfants. Il meurt le 30 janvier 1869 à Angers.

SOURCES :

AN F/1bI/158/1. Dossier Daligny – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier Daligny – AD Maine-et-Loire. 2 M 12/16. Dossier Daligny - AD Maine-et-Loire. 2 M 165. Nominations des maires et adjoints de Tiercé – AD Maine-et-Loire. 3 M 624. Elections municipales à Tiercé – Registres paroissiaux et Etat civil de Saumur et Angers (Maine-et-Loire).

BIBLIOGRAPHIE :

MARAI, Jean-Luc dir., *Les préfets du Maine-et-Loire*, Rennes, PUR, 2000, p. 163 – LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 223-224 – PORT, Célestin, *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire*, tome II, Angers, Siraudeau et Cie, 1978, p. 4.

5. DUBOIS Louis, François (1773-1855)

Sous-préfet de Vitré, 1833-1839

D'origine normande, fils d'un marchand de froc, Louis François Dubois – l'on trouve aussi parfois Du Bois – est né à Lisieux (Calvados) le 13 novembre 1773. Après des études de droit, il est successivement bibliothécaire de la ville de Lisieux en 1795, de l'École centrale de l'Orne à Alençon en 1796, secrétaire particulier du préfet de l'Orne à partir de 1804, de celui du Trasimène, en Italie, de 1812 à 1815, enfin secrétaire général de la Préfecture de l'Aube pendant les Cents-Jours en 1815.

Révoqué à la Restauration, après quelques mois à Châtillon-sur-Seine, il se retire à Lisieux en 1817 et fonde une librairie et une imprimerie. Il y multiplie les publications sur les antiquités,

l'histoire, l'agriculture, dont certaines ont une audience nationale, notamment la traduction qu'il donne, à la demande de François Guizot, des œuvres d'Orderic Vital. Ses compétences, largement reconnues, lui valent d'être associé vers 1830 à une vingtaine de sociétés savantes et académies, tant en France qu'à l'étranger. Il est par ailleurs le fondateur du *Lycée des sciences, des lettres et des arts d'Alençon*, devenu *Société d'émulation* de cette même ville.

Nommé sous-préfet de Bernay (Eure) le 6 août 1830 du fait de ses engagements politiques passés – secrétaire des Jacobins de Lisieux pendant la Révolution, bonapartiste convaincu, franc-maçon et figure de proue de l'opposition libérale à la Restauration –, pressenti pour prendre des fonctions identiques à Nogent-le-Rotrou dans l'Eure-et-Loir voisin, il est finalement nommé à Vitré en février 1833. Il doit y faire face à une situation particulièrement difficile du fait des conséquences de l'insurrection carliste de 1832, de la résistance des jeunes gens soumis au tirage au sort, de l'hostilité maintenue d'une grande partie de la population de l'arrondissement et, plus encore peut-être, de celle de bon nombre de maires, au premier rang desquels figure celui de Vitré, Joseph Thomas de la Plesse.

Malgré un réel attachement à cette ville et son arrondissement – il fonde le journal *Le Vitréen* en 1837, publie plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire de La Guerche, à celle de Vitré, ou à Mme de Sévigné ; surtout, une de ses filles, Clémence, a épousé en 1835 Gabriel Abraham, conservateur des hypothèques à Vitré –, il sollicite à compter de 1838 une mutation le rapprochant de sa Normandie natale. Multipliant dès lors les courriers au Ministère, il prétexte notamment le chagrin causé par la mort de sa fille à Vitré en juillet 1836 et

la nécessité pour lui de quitter une ville désormais marquée par cet événement. Sa nomination en septembre 1839 à Châteaulin (Finistère), «*au fond de la Bretagne*», est perçue comme une sanction de son action, comme un gage aussi donné à de la Plesse qui avait demandé son déplacement. Il démissionne donc, sur un coup de tête sans doute puisqu'il demande sa réintégration comme sous-préfet de Châteaulin après quelques semaines, ce qui s'avère impossible. Il obtient finalement, en février 1840, une place de secrétaire aux Archives Royales à Paris qui lui permet de vivre malgré ses difficultés financières : il ne jouit en effet alors que de 600 fr. de revenus. Souffrant d'une prostatite, il quitte Paris en mars 1844.

Marié à Sophie-Joséphine Blanchet, père de deux filles – Herminie et Clémence –, il meurt sur ses terres du Mesnil-Durand (Calvados) le 9 juillet 1855. Chevalier de la Légion d'honneur.

SOURCES :

AN F/1bI/158/28. Dossier Dubois – AD Ille-et-Vilaine. 1 F 1565. Fonds Hévin – AD Ille-et-Vilaine. 105 J 1. ORAIN, Adolphe, «Les oubliés», *Le Nouvelliste de Bretagne*, sd - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier Dubois - Etat civil de Vitré.

PRINCIPALES PUBLICATIONS :

Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers, Paris, Techener, 1838, 104 + 12 p. – *Essai sur l'histoire de la ville de Vitré et de ses seigneurs jusqu'à l'époque de la révolution de 1789*, Paris, Techener, 1839, 144 p. – *Notice sur la ville de La Guerche*, Vitré, imprimerie Vve Antignac, 1839, 21 p.

BIBLIOGRAPHIE :

LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des

Archives Nationales, 1998, p. 269 – ROMAN D'AMAT et LIMOUZIN, R., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey, 1967, tome XI, p. 955 – VAPEREAU, G., *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, Hachette, 1858, p. 560.

6. FRESNEAU René, Joseph, Jean (1789-1855)

Sous-préfet de Redon, 1832-1840

Né le 30 mai 1789 au Mans (Sarthe), René Fresneau appartient à une famille bourgeoise originaire de la région. Il est le fils de René Gabriel Fresneau (1766-1815), notaire et procureur fiscal accessoirement versé dans le négoce, et de Félicité Le Verrier, dont le père est juge consulaire au Mans. D'abord militaire sous l'Empire, René Fresneau sert dans les gardes d'honneur, où sa bravoure lui vaut d'être décoré à moins de vingt-cinq ans. Rendu à la vie civile en 1815, il entreprend des études de droit, puis se fixe à Paris comme avocat. Sans doute est-ce à la suite de son mariage avec une Rennaise, Amélie Jambin, la fille d'un juriste devenu conservateur des hypothèques sous la Révolution, qu'il s'établit dans la capitale bretonne en 1820. Il quitte alors le barreau et mène pendant une dizaine d'années l'existence d'un rentier éclairé, tout spécialement féru d'économie politique.

La Révolution de 1830 marque son retour à une vie professionnelle active. Connu de la nouvelle administration orléaniste pour ses vieux sentiments constitutionnels, il est nommé membre de la Commission administrative départementale en juillet, puis conseiller général et conseiller municipal de Rennes. Deux ans plus tard, les députés du département – de Fermon

en tête – appuient sa candidature au poste de sous-préfet de Redon, laissé vacant par le départ forcé de Robillard. Cet arrondissement regorge en effet d'opposants au régime – qui plus est particulièrement actifs – et l'on compte sur l'influence de Fresneau, qui y possède déjà des propriétés, pour combattre leurs menées, du moins contrôler celles-ci. Mission remplie selon ses supérieurs : par sa probité, son tact relationnel, mais aussi son goût des mondanités, il s'acquiert en quelques années la considération des principaux notables locaux ; le préfet Henry est du reste si satisfait de son action qu'il se croit fondé à réclamer dès 1839 la croix d'officier en sa faveur. Pressé d'avancer dans la carrière, Fresneau demande alors son changement. On le lui accorde en le nommant successivement sous-préfet de Cambrai (Nord) en 1840, puis préfet de la Corse en 1845. Il est révoqué en février 1848 mais, grâce au soutien de son fils Armand devenu député, il obtient d'être réintégré comme préfet du Pas-de-Calais en janvier 1849. Il y reste deux ans avant d'être de nouveau – et cette fois définitivement – relevé de ses fonctions en 1851.

Disposant d'une grande aisance financière (évaluée à 20 000 fr. de revenus dix ans plus tôt), il se retire alors à Bourg-des-Comptes. Il y meurt quatre ans plus tard, le jour de l'an 1855, laissant au moins trois enfants : Armand (1823-1900) déjà cité, avocat de formation, député d'Ille-et-Vilaine sous la Seconde République, député et sénateur du Morbihan sous la Troisième (en outre, pour la petite histoire, gendre de la comtesse de Ségur), Edmond (1826-1902), lui aussi avocat, enfin Marie-Amélie (1831-1926), épouse d'Armand Gaultier de la Guistière, maire de Rennes, président du conseil général et député d'Ille-et-Vilaine.

SOURCES :

AN F/1bI/160/14. Dossier Fresneau – AN L 1035026. Dossier de Légion d'honneur – AD Ille-et-Vilaine. 1 M 210. Dossier de Légion d'honneur – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 14. Dossier Fresneau – Etat civil de Rennes, registres paroissiaux du Mans (Sarthe). – Curriculum-vitae de M. René Fresneau, sous-préfet à Cambrai, 3 p., slnd, collection particulière.

BIBLIOGRAPHIE :

BARGETON, René et al., *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870*, Paris, Archives nationales, 1981, p. 137 - DELAVENNE André, *Recueil de la bourgeoisie ancienne*, Paris, 1955, tome 2, p. 190-191 - FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri, *Filiations bretonnes (1650-1923)*, Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1924, Tome II, p. 395-397 - KERVILER, René, *Dictionnaire de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, imprimerie Joseph Floch, 1965, tome XIV, p. 472-476 - LABARRE DE RAILLICOURT, D., *Filiations et notices généalogiques de familles notables françaises*, Paris, Livre d'or généalogique contemporain, 1967, tome V, p. 23-25 - LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 326 – Renseignements complémentaires fournis par M. Georges Fresneau.

7. FROSSARD Xavier, Edme, Marcel (1805-1871), baron de

Sous-préfet de Vitré, 1840-1841
Sous-préfet de Saint-Malo, 1841-1848

Xavier de Frossard naît le 16 juin 1805 à Versailles (Seine-et-Oise). Issu d'une famille de la petite bourgeoisie nivernaise, son père, François-Xavier de

Frossard, a quitté sa Bourgogne natale – sans doute au début de la Révolution – pour embrasser le métier des armes : d'abord simple soldat, il gravit peu à peu tous les grades et devient colonel de dragons en 1807. Il est créé baron de l'Empire l'année suivante. Lui emboîtant le pas, Xavier de Frossard devient à son tour officier. D'abord chef d'escadron à l'Etat-Major de la Garde nationale de la Seine, il participe en tant qu'officier d'ordonnance à plusieurs campagnes en Afrique du Nord sous Louis-Philippe. Il est d'ailleurs blessé au feu et décoré à ce titre de la Légion d'honneur en 1837. Mais il quitte semble-t-il l'armée peu après cet épisode. C'est alors que, fort du soutien actif de ses anciens supérieurs, il se porte candidat à un poste de sous-préfet.

Le ministère lui tient compte de ses services militaires passés en le nommant à la sous-préfecture de Vitré en 1840. Il y reste un an et demi, puis est envoyé à Châteaudun (Eure-et-Loir) en octobre 1841, mais sans doute le décès de Pierre Godefroy, trois semaines plus tard, entraîne-t-il l'annulation de cette décision ainsi que sa réaffectation d'urgence à Saint-Malo. Difficile succession à coup sûr, tant il est vrai que son prédécesseur, homme du crû, avait su habilement tirer parti de sa grande popularité personnelle pour gérer efficacement son arrondissement. Frossard s'adapte pourtant bien et, les années passant, se révèle lui aussi un administrateur compétent, à l'entière satisfaction de son supérieur le préfet Henry. Malgré ses demandes de changement, il reste à Saint-Malo jusqu'à sa révocation en février 1848. Après une brève mise à l'écart, il obtient d'être réintégré : nommé sous-préfet de Toulon en janvier 1849, il est promu préfet du Var l'année suivante, puis poursuit sa carrière sous l'Empire, d'abord comme inspecteur général de police à Bordeaux entre 1852 et 1853,

enfin – et après un nouveau retour éclair à la vie privée – comme inspecteur général des chemins de fer à partir de 1854.

Epoux de Jenny Joubert, il meurt sans postérité le 14 juin 1871 à Voisins-le-Bretonneux (Seine-et-Oise). Quoique négative, sa succession est acceptée par son cousin germain, Marcel Monget, rédacteur dans une compagnie d'assurances.

SOURCES :

AN F/1bI/160/15. Dossier Frossard – AD Ille-et-Vilaine. 1 F 1766. CHALMEL, Théodore, *Galerie des sous-préfets de l'arrondissement de Saint-Malo*, manuscrit inédit, sd, p. 22-23 – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier de Frossard – AD Yvelines. 9 Q 426. Déclaration de succession du 15 juillet 1872 – Etat civil de Versailles (Yvelines) et de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), registres paroissiaux de Saint-Saulge (Nièvre).

PUBLICATION :

FROSSARD, Baron, *République française, liberté, égalité, fraternité. Supplément à la profession de foi du citoyen Frossard candidat à l'Assemblée nationale. Séance du comité central républicain, présidence de M. Hovius, maire de St-Malo*, slnd.

BIBLIOGRAPHIE :

BARGETON, René et al., *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870*, Paris, Archives nationales, 1981, p. 138 - CHAIX D'EST D'ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Evreux, Imprimerie Charles Hérissey, 1927, Tome XIX, p. 322 - LAMOUSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 327 - LE CARRER, Gwenn, *Les sous-préfets de Saint-Malo*, Mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1999, 140 p.

8. GODEFROY Pierre (1778-1841)

Sous-préfet de Saint-Malo, 1840-1841

Né le 19 mars 1778 à Granville (Manche) dans une famille de négociants, Pierre Godefroy entre dès l'âge de quatorze ans dans l'administration maritime comme simple employé. Il y passe dix ans puis se lance avec succès dans le négoce maritime. C'est sous l'Empire que grandit peu à peu son influence au sein de la cité malouine : d'abord juge, puis président du tribunal de commerce, il endosse rapidement des responsabilités municipales, tant comme conseiller que comme membre de la Commission des hospices. Sa notoriété culmine lors de son élection à l'éphémère Chambre des représentants instituée pendant les Cents-Jours. En le privant brutalement de ses fonctions municipales, le retour des Bourbons contrarie pourtant son ascension. Rendu à ses activités commerciales, Pierre Godefroy s'efface alors temporairement de la scène publique locale. Mais sa popularité est intacte.

Pour preuve, c'est à lui que l'on fait appel quinze ans plus tard pour présider la Commission provisoire nommée en remplacement du dernier sous-préfet de Charles X, Henri Dubois-Hamon. En quête de hauts fonctionnaires dignes de confiance, le nouveau ministère décide alors de le nommer préfet des Côtes-du-Nord le 4 août 1830, mais – fait remarquable – doit immédiatement reculer, d'abord parce que Godefroy refuse le poste, ensuite parce que l'annonce de son hypothétique départ déclenche une véritable levée de boucliers parmi les élites malouines. A la satisfaction générale, un nouveau décret le nomme sous-préfet de Saint-Malo le 17 août. A compter de cette date, Pierre Godefroy met toute son influence au service de l'adminis-

tration, s'employant aussitôt à ramener le calme dans l'arrondissement (non sans éprouver cependant quelques difficultés auprès des Servannais qui continuent à ne voir en lui qu'un Malouin). Atteint par la maladie en 1840, il reste pourtant à son poste et meurt en fonctions le 10 novembre 1841. Ses obsèques, célébrées en grande pompe à Saint-Malo, portent témoignage de l'attachement populaire dont il a joui jusqu'à sa disparition.

De son mariage avec Elisabeth Dubois, la fille d'un armateur de Saint-Servan, sont nés quatre enfants. Ses deux fils sont entrés à leur tour dans l'administration, Auguste comme percepteur, et Eugène comme employé au Ministère des Finances. Ses deux filles ont fait de beaux mariages, Elisabeth en épousant le banquier et négociant malouin Paul Fontan, Amélie en convoquant avec Louis René Gouyon de Beaufort, propriétaire à Saint-Servan. Il leur lègue à sa mort une fortune évaluée à 65 515 fr., composée aux deux tiers de biens mobiliers, et pour le tiers restant d'un ensemble d'immeubles, parmi lesquels sa propriété de la Grande Gatinais en Saint-Coulomb.

SOURCES :

AN F/1bI/161/13. Dossier Godefroy – AD Ille-et-Vilaine. 1 F 1766. CHALMEL, Théodore, *Galerie des sous-préfets de l'arrondissement de Saint-Malo*, manuscrit inédit, sd, p. 13-21 – AD Ille-et-Vilaine. 1 M 210. Dossier de Légion d'honneur – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 15. Dossier Godefroy – AD Ille-et-Vilaine. 3 Q 34/436. Déclaration de succession du 9 mai 1842 – Registres paroissiaux de Saint-Servan.

BIBLIOGRAPHIE :

BARGETON, René et al., *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870*, Paris, Archives nationales, 1981, p. 150 – FOUQUERON, Gilles, *Saint-*

Malo 2 000 ans d'histoire, Imprimerie Corlet, 1999, tome II, p. 704 – LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives Nationales, 1998, p. 355 – LE CARRER, Gwenn, *Les sous-préfets de Saint-Malo*, Mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1999, 140 p. – PASCAL, Jean, *Les députés bretons*, Paris, PUF, 1983, p. 125 – ROBERT, A. et al., *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, 1889-1891, tome 3, p. 200 – *La Vigie de l'Ouest. Journal de Saint-Malo et de Saint-Servan*, 12 novembre 1841.

9. MERCIER, Charles, Oscar (né en 1814)

Sous-préfet de Vitré, 1839-1840

Charles Oscar Mercier naît à Alençon (Orne) le 28 octobre 1814 : il est le fils de Jacques Mercier, maire d'Alençon, président du Conseil général, député de l'Orne, baron de l'Empire, chevalier puis officier de la Légion d'honneur, enrichi dans le commerce du point d'Alençon que ses ancêtres ont inventé et par son mariage avec Olympe Madeleine Le Couteulx de la Noraye, fille et nièce de riches banquiers à l'origine de la Banque de France. Licencié en droit, il entre très tôt dans la carrière préfectorale, suivant en cela l'exemple de son beau-frère, Jean Clogenson, préfet de l'Orne de 1830 à 1833, et celui de son frère, Thomas-Louis Mercier, de 14 ans son aîné, préfet, entre autres, du Finistère et de la Manche – avant de devenir député pendant le Second Empire – ; il travaille aux côtés de ce dernier de 1835 à 1839, comme chef de bureau tout d'abord, puis en tant que secrétaire particulier.

Nommé sous-préfet de Vitré en septembre 1839 en remplacement de

Louis DUBOIS, démissionnaire, il n'y reste que quelques mois : dès le 19 février 1840, il quitte la circonscription légitimiste que constitue les environs de Vitré pour le «*foyer ardent de républicanisme*» qu'est l'arrondissement de La Châtre, dans l'Indre, avant d'exercer de semblables fonctions à Pithiviers (Loiret), jusqu'à son remplacement en janvier 1848.

A défaut de pouvoir réintégrer la préfecturale, malgré des demandes répétées, il entre alors dans l'administration fiscale. En septembre 1871, Oscar Mercier, percepteur à Brest, demande à faire valoir ses droits à la retraite.

Ses revenus étaient estimés à 3 000 fr. en 1843.

SOURCES :

AN F/1bI/167/19. Dossier Mercier – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier Mercier.

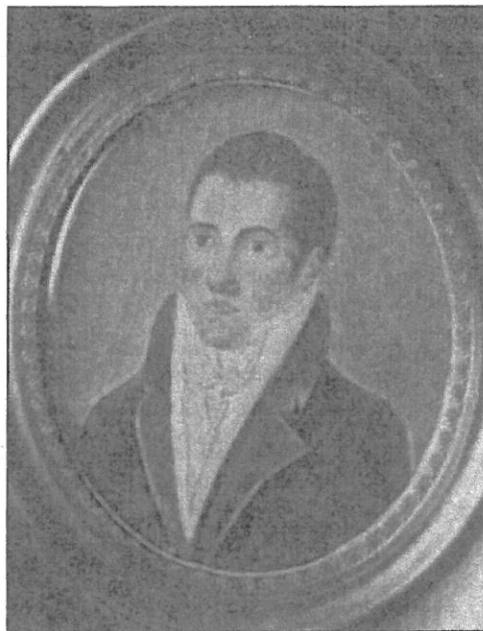
BIBLIOGRAPHIE :

CLOGENSON, G. colonel, «Le baron Jacques Mercier (1776-1858) par son arrière petit-fils», *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 1962, p. 99-104 – LAMOUSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives Nationales, 1998, p. 515.

10. PONTALLIÉ Joseph, Jean, Jacques (1796-1875)

Sous-préfet de Montfort, 1830-1848

Né le 12 avril 1796 à Rennes, Joseph Pontallié est issu d'une vieille lignée de maîtres artisans locaux. S'écartant le premier de la tradition familiale, son père, Joseph Pierre Pontallié (1734-1806), est devenu notaire royal sous Louis XV, préparant ainsi l'entrée de ses fils dans le monde



*Joseph Pontallié (1796-1875),
sous-préfet de Montfort,
d'après un ancien cliché.*

Coll. X. Ferrieu

de la bourgeoisie diplômée. Parmi ceux-ci se trouvent, outre Joseph, Joseph Gilles Pontallié (1767-1837) – sans doute le plus fameux représentant de la famille – député d'Ille-et-Vilaine au Conseil des Cinq-Cents, plus tard président du Conseil d'arrondissement de Rennes, et Marie Pontallié (1798-1888), médecin puis professeur à l'École de médecine de Rennes. Quant à Joseph, il entreprend des études de droit et devient avocat.

En 1830, ses convictions libérales le signalent à l'attention du nouveau préfet qui propose de le nommer à la sous-préfecture de Montfort, vacante depuis peu. Le ministère y consent aussitôt. Commence alors une carrière de dix-huit années, passée tout entière à Montfort, et dont la tranquillité n'est semblé-t-il troublée par aucun fait saillant. Sans doute Joseph Pontallié doit-il périodiquement essayer les

attaques lancées contre lui par les légitimistes, singulièrement celles du Marquis d'Andigné. Mais cela n'entame en rien la confiance dont l'honore sa hiérarchie, prompt à louer chez lui la vie rangée, le dévouement professionnel et surtout l'influence exercée sur son arrondissement, influence d'ailleurs renforcée par son mariage avec la fille du président du tribunal civil local, Laurence Turin. Atteint de troubles de la vue (qui dégénèrent plus tard en cécité complète), il cherche cependant à quitter son emploi dès 1843, et multiplie dans ce but les demandes en vue d'être nommé receveur particulier des finances. Sans succès. Il reste donc en fonctions jusqu'à sa révocation par la République en février 1848.

Gratifié d'une pension de 500 fr. l'année suivante, Joseph Pontallié se retire à Rennes. Il y meurt à son domicile du 15, rue basse le 1^{er} octobre 1875, laissant une fortune exclusivement mobilière, composée en presque totalité de rentes sur l'Etat, et estimée à 34 154 fr. De ses quatre enfants, il ne lui reste à cette date que sa fille Blanche Pontallié, dont l'époux, Eugène Delacour, est notaire à Dol.

SOURCES :

AN F/1bI/170/21. Dossier Pontallié – AD Ille-et-Vilaine. 1 M 211. Dossier de Légion d'honneur – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 13. Dossier Pontallié - AD Ille-et-Vilaine. 3 Q 29/1675. Déclaration de succession du 8 mars 1875 – Etat civil de Montfort et de Rennes.

BIBLIOGRAPHIE :

LAMOUSSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 583 – LE CLERC, André-Hubert et Benoist, «Une pierre à l'édifice. Famille Pontallier,

Pontallié et Pontallié de Lourmes (Rennes)», *La France généalogique*, 157, janvier 1987, p. 55-61 – Renseignements complémentaires fournis par M. Xavier Ferrieu - *Portrait de Joseph*, Jean Jacques Pontallié (coll. part.).

11. PREISSAC, Paul, François, Marie, Odon, comte de (1819-1883)

Sous-préfet de Fougères, 1847-1848

Né le 17 juillet 1819 à La Rochelle (Charente-Inférieure), Paul de Preissac est le fils de François-Jean de Preissac, député du Tarn-et-Garonne, préfet du Gers en 1828-1829 puis de Gironde, du Pas-de-Calais et à nouveau de Gironde entre août 1830 et novembre 1838, député de ce dernier département à compter d'octobre 1830, Pair de France enfin à partir de 1832.

A l'instar de son père, il entre dans l'administration préfectorale, à 28 ans seulement cependant : sans doute cette entrée tardive dans la carrière administrative s'explique-t-elle par les très confortables revenus – 16 000 fr. en 1847 – dont il jouit sur ses propriétés à Montauban (Tarn-et-Garonne), où il a épousé Hélène Annabèle Richard de Montjoyeux le 20 avril 1846. La sous-préfecture de Fougères, obtenue en décembre 1847 suite à la mutation de BERTIN, en fonctions dans cette ville depuis 1830, constitue son premier poste. Il n'a guère l'occasion de s'y distinguer, puisque révoqué en février 1848 comme tous les sous-préfets du département.

Dès décembre 1848, il est cependant réintégré et promu, chose remarquable, préfet du Lot-et-Garonne. Nommé dans le Var en mai 1849 puis dans le Puy-de-Dôme en mars 1853, il y reste jusqu'à sa mise en disponibilité, à sa demande, en 1864. Retraité à comp-

ter de juillet 1872, il est élu sénateur du Tarn-et-Garonne le 30 janvier 1876.

Commandeur de la Légion d'honneur, il meurt au Château de la Bouriette, à Sorèze (Tarn), le 10 octobre 1883.

SOURCES :

AN F/1bI/170/25. Dossier Preissac de - AN L2222018. Dossier de Légion d'honneur - AD Ille-et-Vilaine 2 M 12. Dossier de Preissac - Etat civil de Sorèze (Tarn).

BIBLIOGRAPHIE :

BARGETON, René et al., *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870*, Paris, Archives nationales, 1981, p. 248 - LAMOUSIERE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale (1800-1880)*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1999, p. 591 - ROBERT, A. et al., *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, 1889-1891, tome V, p. 43.

12. RAIGNIAC Achille, Gaston de (1788-1877)

Sous-préfet de Redon, 1841-1843

Achille de Raigniac naît le 23 juin 1788 à Foulayronne (Lot-et-Garonne) dans une famille de la noblesse aquitaine. Son père, le chevalier Jean Gabriel de Raigniac, seigneur d'Artigues, est capitaine de cavalerie et garde du corps du Roi, sa mère appartient à la famille de Princen. A sa sortie de l'Ecole Polytechnique, il sert pendant quelques années dans l'Infanterie, puis se retire sur ses terres de Fauguerolles (Lot-et-Garonne) où il est élu conseiller d'arrondissement.

Dès le début des années 1820, il entreprend plusieurs démarches afin d'obtenir une sous-préfecture, mais il doit attendre dix longues années avant

d'être affecté en 1830 à Villeneuve-sur-Lot. Cette nomination, au cœur de son département natal, est due à l'intervention de son ami le député et général Laffont de Blagniac. Elle comble entièrement ses vœux. Onze années durant, Achille de Raigniac se consacre alors entièrement à la gestion de son arrondissement. Ses supérieurs le décrivent à cette époque comme un fonctionnaire libéral, compétent et zélé, bien qu'adonné à une vie trop retirée pour lui assurer toute l'influence voulue. Tout change subitement en 1841 : pour une raison inconnue, le ministère sanctionne Raigniac en ordonnant sa permutation immédiate avec Louis BONCOUR, alors sous-préfet de Redon. A l'instar de ce dernier, c'est donc avec la ferme intention d'en repartir au plus tôt qu'il se rend en Ille-et-Vilaine. Mais, sans doute las d'attendre, il abandonne la carrière préfectorale en 1843.

Sitôt revenu dans son Lot-et-Garonne natal, il fait l'acquisition du domaine de Poulères où il peut enfin donner libre cours à sa passion pour l'agronomie. Multipliant les expériences agricoles et horticoles, cosignant un ouvrage sur l'agriculture du département, il s'attire de la sorte une juste renommée régionale dont il jouit jusqu'à sa mort, survenue en 1877. Resté célibataire, il lègue l'ensemble de sa fortune - estimée naguère à quelque 3 000 fr. de revenus lors de son passage à Redon - à sa fille naturelle et adoptive Louise de Raigniac (au grand dam de sa famille, comme on peut s'en douter...). Chevalier de la Légion d'honneur (1835).

SOURCES :

AN F/1bI/172/1. Dossier Raigniac de - AN L 2260055. Dossier de Légion d'honneur - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 14. Dossier de Raigniac - AD Lot-et-Garonne. 52 Pl 1. RAIGNIAC, Guy de,

Généalogie de la famille de Raigniac, manuscrit inédit, 428 pages, 1984.

PUBLICATIONS :

Instruction sur la culture du prunier de robe-de-sergent et la préparation de son fruit, publiée par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, et rédigée par une commission composée de MM. Lafont Du Cujula, Cyrille Graulhié et A.-G. de Raigniac, Agen, P. Noubel, 1822, 49 p.

BIBLIOGRAPHIE :

Journal d'agriculture pratique, tome I, 1865, p. 387 – *Journal politique et littéraire d'Agen*, 18 novembre 1841 – LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1998, p. 597.

13. RENOU, Ulysse (1801-1870)

Sous-préfet de Vitré, 1843-1848

Fils et petit-fils de notaires, Ulysse Renou naît à Vendôme (Loir-et-Cher) le 14 janvier 1801 de l'union de Philippe Godefroy Renou et de Louise Marguerite Piau de Bidoré. Frère et beau-frère de notaire, il exerce lui aussi cette profession dans sa ville natale de 1825 à 1828, reprenant l'étude familiale avant de devenir avocat.

Nommé adjoint au maire de Vendôme le 30 novembre 1829 — son oncle avait déjà été maire pendant les Cents-Jours —, il fait fonction de maire de juillet 1830 à décembre 1831, date à laquelle il est officiellement désigné premier magistrat. Il occupe ces fonctions, qu'il cumule avec celles de conseiller d'arrondissement jusqu'en 1843, avant d'être remplacé par un cousin par alliance.

Recommandé à de multiples reprises pour un poste de sous-préfet

par plusieurs députés et Pairs de France ainsi que par le préfet du Loir-et-Cher, il obtient finalement la sous-préfecture de Vitré le 3 juin 1843 : sans doute les 15 mois d'*intérim* assurés à la sous-préfecture de Vendôme ont-ils joué en sa faveur. Arrivant dans son arrondissement à un moment où celui-ci se trouve pacifié, Ulysse Renou n'a guère laissé de traces.

Plusieurs témoignages de maires des environs de Vitré qui interviennent au printemps 1848 auprès d'Hamon, Commissaire de la toute jeune République, suite à la révocation de Renou, laissent cependant supposer que son action est alors plutôt bien perçue. Dans une lettre du 14 juillet 1848 au Ministre de l'Intérieur, Fresneau, Bertin et Méaulle, représentants du peuple, font valoir que «*Vitré, sur ses instances, fut la première ville de Bretagne qui proclama la République*», que «*la presse locale a rendu hautement justice à M. Renou et [que] peu de fonctionnaires ont été l'objet d'aussi vifs regrets*», enfin qu'il a servi dans les rangs de la Garde nationale parisienne lors des journées de juin 1848, gage de son engagement aux côtés d'une République modérée.

Ces éléments jouent en faveur de sa réintégration, tout d'abord comme sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir) dès juillet 1848, puis à Romorantin (Loir-et-Cher) en 1849 et à Domfront (Orne) en 1851. Remplacé à ce poste le 29 août 1854, il ne retrouve pas de sous-préfecture malgré les interventions répétées de l'archevêque de Tours (Indre-et-Loire) — son mariage avec Angèle Jeuffrain en 1826, issue de l'une des familles négociantes les plus honorables de la ville, lui valant ce soutien archiépiscopal.

Chevalier de la Légion d'honneur, il meurt à Tours le 2 mars 1870, laissant

un fils conseiller de préfecture, et une fille, épouse d'un avoué, juge-suppléant au Tribunal de Vendôme, propriétaire d'une partie du château de la ville.

SOURCES :

AN F/1bI/172/6. Dossier Renou - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier Renou - Etat civil de Vendôme (Loir-et-Cher) - Renseignements complémentaires fournis par M. Charles de Dianous.

BIBLIOGRAPHIE :

DUPUY, Jean, «La municipalité de Vendôme de 1790 à 1940. 1^{ère} partie : 1790-1848», *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1966, p. 76-77 et 80 - LAMOISSIERE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale (1800-1880)*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1999, p. 607 - *Le Loir*, 9 juin 1843 - SAINT-VENANT, Raoul de, *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois, C. Migault, 1917, tome III, p. 338-339.

14. Reynier, Yves, Constant (né en 1786)

Sous-préfet de Redon, 1843-1848

Né le 1^{er} octobre 1786 à La Roche-Bernard (Morbihan), Yves Reynier est issu d'une famille de petits notables locaux. Son père, Jacques Antoine Reynier, exerce successivement les fonctions de greffier et notaire, puis celles de juge de paix. De son côté, sa mère descend d'une vieille lignée rochoise, les Jaffré de Bellevue. A l'âge de vingt-deux ans, Yves Reynier s'engage dans l'Infanterie impériale et, pendant six années, participe à de nombreuses campagnes en Espagne et en Prusse, puis regagne la Bretagne en

1814 avec le grade de lieutenant. Entrepren-il (ou reprend-il) alors des études ? Certaines sources le suggèrent. Quoi qu'il en soit, on le retrouve à la tête d'une étude notariale lorsqu'éclatent les événements de juillet 1830.

Bien que d'un âge assez avancé, il n'hésite pas à renoncer peu à peu à son étude (définitivement vendue en 1834) afin d'entamer une nouvelle carrière, administrative cette fois. Il exerce en premier lieu des fonctions locales, d'abord comme conseiller municipal de Vannes (1830-1832), puis comme maire de la ville (1832-1838), mais dès 1834 sollicite un poste de sous-préfet. Malgré les interventions répétées de ses nombreux protecteurs, il doit pourtant attendre quatre ans avant d'être nommé à Thiers (Puy-de-Dôme). Il y reste un an et demi, puis passe à Rochechouart (Haute-Vienne) en 1841, enfin arrive à Redon en 1843. L'arrondissement, on le sait, est difficile, et Reynier, qui n'a sans doute pas la stature d'un fresneau, a fort à faire avec les légitimistes locaux, lesquels multiplient à son encontre les tracasseries de toute sorte, allant même jusqu'à réclamer en haut lieu son déplacement. Il reste néanmoins en fonctions jusqu'à ce que le nouveau régime républicain prononce sa révocation en février 1848.

Il est encore célibataire en 1846.

SOURCES :

AN F/1bI/172/8. Dossier Reynier - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 14. Dossier Reynier - AD Ille-et-Vilaine. 6 M 430. Recensement de Redon (1846) - Etat civil et registres paroissiaux de La Roche-Bernard (Morbihan).

BIBLIOGRAPHIE :

FRÉLAUT, Bertrand, *Les Maires de Vannes au XIX^e siècle. Les hommes, leur pouvoir, leur action*, Vannes, Archives municipales de Vannes, 2001, p. 36 -

Journal de Rennes, 5 août 1845 – LAMOSSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives Nationales, 1998, p. 610.

15. ROBILLARD, Jean-Marie de (1774-1834)

Sous-préfet de Redon, 1815-1832

Né à Saint-Lô (Manche) en 1774, Jean-Marie de Robillard est issu d'une vieille famille de la bourgeoisie caennaise. Il est le fils unique de François de Robillard (1743-1804), lieutenant-général puis subdélégué de Saint-Lô, et de Stéphanie Raoul de Porribé, dont le père est lui-même conseiller du Roi. Formé à la pratique administrative dans le cabinet paternel, Jean-Marie de Robillard est sur le point d'embrasser un état lorsque le déclenchement de la Révolution le pousse brutalement à émigrer. Vite rentré pour cause de maladie, il est aussitôt astreint au service militaire. Libéré au bout de six ans, il revient se fixer à Saint-Lô où il peut de nouveau succéder à son vieux père, dans les fonctions de conseiller général et administrateur des hospices de la ville. Heureux d'avoir préservé une bonne partie de sa fortune, il épouse vers 1807 Sophie Perrée, dont le père, un ancien armateur de Granville devenu maire de sa ville puis député du Tiers aux Etats Généraux, a été récemment nommé conseiller à la Cour des Comptes.

C'est en 1814 que, saisissant l'occasion du changement de régime, Jean-Marie de Robillard se porte candidat à une sous-préfecture. On le nomme dès l'année suivante à Redon où, malgré l'hostilité que suscitent en haut lieu ses opinions constitutionnelles, ses compétences administratives lui valent d'être maintenu en fonctions pendant toute la durée de la Restauration. La Révolution de Juillet change néanmoins la donne.



Jean-Marie de Robillard (1774-1834), sous-préfet de Redon.
Miniature de Daniel Saint, musée des Beaux-Arts de Saint-Lô.

Seul administrateur épargné par le changement de régime, Robillard est très vite accusé de faire le jeu des carlistes locaux et, malgré les efforts déployés en sa faveur par le préfet Leroy, les voix se multiplient dès le printemps 1831 pour réclamer son départ. Cédant à la pression – et lui refusant en même temps une promotion – le ministère se résout à le muter à Mamers (Sarthe) en juin 1832. Déçu de perdre au change, Robillard quitte alors la carrière préfectorale par refus de poste.

Après une brève retraite, il meurt à Paris en 1834, laissant une fortune évaluée deux ans plus tôt à 10 000 fr. de rentes. Par suite du décès prématuré de sa fille, seul son fils Gustave Louis de Robillard, juriste de formation, lui survit. Ce dernier meurt sans postérité en 1858.

SOURCES :

AN F/1bI/172/11. Dossier de Robillard – AD Ille-et-Vilaine. 2 M 14. Dossier Robillard *de* – AD Manche. 13

J 1662. VAUDOUR, Marc, *Famille Robillard*, manuscrit inédit, 6 pages, 1975 - AD Manche. 208 J 309. Fonds Lemonnier de Gouville.

BIBLIOGRAPHIE :

LAMOSSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880*, Paris, Centre historique des Archives Nationales, 1998, p. 617 - *Portrait de J.-M. Robillard*, miniature (0,07 x 0,06), musée de Saint-Lô.

16. Rubin de la Missonnais, Henri-Louis (1792-1858)

Sous-préfet de Vitré, 1831-1833

Issu d'une vieille famille vitréenne, originaire de la paroisse du Pertre et connue depuis 1480, Henri-Louis Rubin de la Missonnais - de la Grimaudière de la Missonnais, dit son acte de mariage - est né à Vitré le 2 septembre 1792. Il est le fils d'écuyer Jean-Marie Rubin de la Missonnais, procureur-syndic du district de Vitré puis agent national de ce même district pendant la Révolution, devenu président du tribunal de première instance, et de Mathurine Anne Berny, demoiselle de La Bellerie, fille de Daniel Berny, maire de Vitré de 1744 à 1748. A sa sortie de l'Ecole Polytechnique en 1812, il intègre l'Ecole d'application de l'Artillerie et du Génie. Officier d'artillerie en 1819, il quitte l'Armée en 1821 et débute alors une carrière de négociant et d'entrepreneur à Vitré. A la tête d'une petite manufacture, il jouit de 5.000 à 6.000 fr. de revenus au début des années 1830.

La nomination du député Berthois - son lointain parent - au poste de sous-préfet de Vitré en août 1830, l'obligation qui lui est faite de siéger à la Chambre des députés à Paris, permettent à Henri Rubin d'exercer les fonc-

tions de sous-préfet de sa ville natale par *intérim* dès la fin de l'année 1830. Officiellement nommé le 9 février 1831, sans autre ambition que de conserver ce poste qui fait de lui le premier des notables de son arrondissement, il doit cependant faire face dans un premier temps à la résistance passive d'une large frange de la population, hostile au régime de Juillet, puis au soulèvement carliste de 1832, tâche d'autant plus difficile que certains des opposants affichés à son administration sont membres de sa famille, tel Joseph Thomas de la Plesse, maire de Vitré. Malgré son dévouement à la cause orléaniste, qui lui vaut en mai 1833 d'être élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, les difficultés accrues de sa tâche le poussent à la démission le 6 janvier 1833, officiellement pour cause d'une «*maladie de langueur qui donne les plus vives inquiétudes pour son existence*».

Il ne meurt cependant à Rennes que 25 ans plus tard, le 31 mai 1858, sans héritier direct de son mariage contracté à Vitré le 26 février 1821 avec Eulalie Marie Joséphine Charil de Villecher, elle aussi issue d'une vieille famille vitréenne, laissant une fortune mobilière de 34.000 fr. La branche des Rubin de la Missonnais disparaît quelques années plus tard avec la mort, en 1870, de Prosper-Amédée Rubin, frère cadet d'Henri-Louis, maire de Vitré de 1852 à 1855.

SOURCES :

AN F/1bI/172/21. Dossier Rubin de la Missonnais - AN L2422073. Dossier de Légion d'honneur - AD Ille-et-Vilaine. 1 M 212. Dossier de Légion d'honneur - AD Ille-et-Vilaine. 2 M 17. Dossier Rubin de la Missonnais - AD Ille-et-Vilaine. 3 Q 29/1634. Déclaration de succession du 17 novembre 1858 - Etat civil de Vitré.

BIBLIOGRAPHIE :

BOISNARD, Luc, *Elites bretonnes sous l'Empire. Ille-et-Vilaine et Finistère. Dictionnaire biographique*, Saint-Malo, L. Boissard, 1998, p. 131-132 –
 FERRIEU, Xavier, «Une maintenue de noblesse sous la Restauration : la famille Rubin de la Grimaudière», *Centre généalogique de l'Ouest*, 26, 1981, p. 6-16 –
 FRAIN DE LA GAULAYRIE, Edouard, *Tableaux généalogiques, notices et documents inédits au soutien du Mémoire où il est fait mention de plusieurs familles établies à Vitré et*

paroisses environnantes aux XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, Vitré, Imprimerie Lécuyer frères, 1892, tome III, p. 187 –
 FROTIER DE LA MESSELIÈRE, Henri, *Filiations bretonnes (1650-1923)*, Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1924, Tome V, p. 44-46 –
 KERVILER, René, *Dictionnaire de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, imprimerie Joseph Floch, 1965, tome XI, p. 434 –
 LAMOISSIÈRE, Christiane, *Le personnel de l'administration préfectorale (1800-1880)*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 1999, p. 633.

ANNEXE :

SOUS-PREFECTURE DE FOUGERES

1830-1847 : Amédée BERTIN.
 1847-1848 : Paul DE PREISSAC.

SOUS-PREFECTURE DE MONTFORT

1830-1848 : Joseph PONTALLIE.

SOUS-PREFECTURE DE REDON

1815-1832 : Jean-Marie DE ROBILLARD.
 1832-1840 : René FRESNEAU.
 1840-1841 : Louis BONCOUR.
 1841-1843 : Achille DE RAIGNIAC.
 1843-1848 : Yves REYNIER.

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-MALO

1830-1841 : Pierre GODEFROY.
 1841-1848 : Xavier DE FROSSARD.

SOUS-PREFECTURE DE VITRE

1830-1831 : Joseph DE BERTHOIS.
 1831-1833 : Henri-Louis RUBIN.
 1833-1839 : Louis DUBOIS.
 1839-1840 : Oscar MERCIER.
 1840-1841 : Xavier DE FROSSARD.
 1841-1843 : Maurice DALIGNY.
 1843-1848 : Ulysse RENOU.